

GUIDE À L'INTENTION DES ORGANISATIONS
Devenez **point de chute d'une ferme**
du réseau québécois d'agriculture
soutenue par la communauté (**ASC**)

Pour des **paniers de légumes**
locaux et sains, directement
livrés à votre lieu de travail!



Table des matières

Introduction	3
Équiterre	3
L'histoire du réseau d'ASC	3
Section 1 : Pourquoi devenir point de chute?	4
1.1 Qu'est-ce que l'agriculture biologique ?	4
1.2 Bio, oui, mais local !	4
1.3 L'intérêt pour la formule	4
1.4 Les avantages d'un point de chute en milieu de travail	5
SECTION 2 : Comment ça fonctionne?	6
2.1 Devenir point de chute, étape par étape	6
2.2 Le rôle du responsable de point de chute	7
2.3 Fonctionnement du point de chute	8
2.4 Les détails du fonctionnement	8
2.4.1 L'abonnement	8
2.4.2 Période de livraison	8
2.4.3 Les formats de paniers	9
2.4.4 Le contenu des paniers	9
2.4.5 Le panier d'échange	9
2.4.6 Le concept du partage des risques et des bénéfices	9
Des questions?	10
Annexe 1 : Questionnaire pour sonder l'intérêt des employés à la création d'un point de chute en milieu de travail.	11

Introduction

Vous avez entendu parler des paniers de légumes et de viande du réseau d'Agriculture soutenue par la communauté (ASC) d'Équiterre et vous souhaitez offrir un point de chute à vos collègues ou aux employés de votre organisation? Ce document vous expliquera tout ce que vous devez savoir pour le mettre en place.

Équiterre

Équiterre est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de contribuer à bâtir un mouvement de société en incitant citoyens, organisations et gouvernements à faire des choix écologiques, équitables et solidaires. Par son action, Équiterre veut porter l'attention sur les aspects fondamentaux de la vie. Manger, se transporter, habiter, jardiner et consommer : des besoins vitaux, mais aussi des moyens à la portée de chacun pour agir de façon responsable et changer le monde un geste à la fois.

L'histoire du réseau d'ASC

Le modèle de l'ASC au Québec a été mis sur pied par Équiterre en 1995 dans le cadre d'un projet pilote entre une ferme et un groupe d'une cinquantaine de partenaires. Ce mode d'approvisionnement, qui existait déjà sur quelques fermes au Québec, aux États-Unis, en Europe et ailleurs dans le monde depuis les années 70, a inspiré Équiterre dans sa volonté de promouvoir ce type de mise en marché et de soutenir les fermes qui désiraient l'intégrer.

Les objectifs d'Équiterre étaient de favoriser le développement de l'agriculture biologique québécoise en créant une demande chez les consommateurs et de rendre les produits biologiques et locaux plus accessibles aux citoyens, tout en permettant à ces derniers de soutenir directement une ferme locale. Lors de la création du réseau en 1996, on comptait sept fermes et environ 250 familles partenaires. Des 103 fermes du réseau aujourd'hui, 78 fermes livrent des paniers réguliers à environ 10 000 familles et 25 fermes offrent des produits complémentaires (miel, pommes, huile, etc.) On estime donc que plus de 30 000 personnes se nourrissent avec les produits des fermiers de famille!

Section 1 : Pourquoi devenir point de chute?

1.1 Qu'est-ce que l'agriculture biologique?

La certification biologique garantit que tout aliment vendu au Québec et portant la mention « biologique » a été produit conformément aux normes de l'agriculture biologique qui figurent dans le document « Normes biologiques de référence du Québec ». Ce document est édité par le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV), seule autorité compétente pour gérer l'appellation biologique au Québec. Un produit certifié bio se distingue d'un produit non biologique par les techniques de production utilisées qui sont respectueuses de l'environnement et de la santé humaine. Par exemple, la certification interdit le recours aux intrants de synthèse (pesticides et fertilisants) ou aux semences génétiquement modifiées.

Toutes les fermes membres du réseau d'Équiterre sont certifiées biologiques, ou encore en voie de l'être. La certification biologique est une condition essentielle pour faire partie du réseau.

Il est essentiel de retenir que les aliments bio sont plus sains pour nous et pour l'environnement. Aucun pesticide, engrais chimique, OGM, hormone de synthèse ou antibiotique. Autant de produits potentiellement dangereux qui ne se retrouvent pas dans les aliments certifiés biologiques et ainsi, qui ne peuvent nuire à notre santé ou contaminer les sols et les nappes phréatiques.

1.2 Bio, oui, mais local!

Saviez-vous que les aliments vendus ici voyagent en moyenne 2400 km avant d'atterrir dans notre assiette? Les aliments issus de l'agriculture locale, voyageant relativement peu, émettent moins de gaz à effet de serre. En achetant des produits biologiques locaux, nous favorisons le développement de l'agriculture biologique d'ici, la création d'emplois et la sauvegarde de l'environnement.

1.3 L'intérêt pour la formule

Bien que l'offre en produits locaux se diversifie dans les marchés publics, les marchés de solidarité et les autres modèles du genre, la demande pour la formule connaît une forte croissance et varie d'une région à l'autre. D'après une étude de marché provinciale réalisée en 2007¹, la demande dépasse largement l'offre. La création de points de chute en milieu de travail, notamment à Montréal et aux alentours de la métropole, répond indéniablement aux besoins des citoyens.

Ci-dessous, une entrevue avec Chloé Dodinot, responsable du point de chute de l'entreprise montréalaise Ubisoft, où près de 40 employés sont maintenant partenaires du réseau.

Q: Qu'est-ce qui a motivé votre organisation à devenir un point de chute pour un fermier de famille?

R: « Chez Ubisoft, on a un comité vert très actif, surtout depuis l'adoption d'une politique de développement durable qui développe beaucoup d'idées. L'une de ces idées était de devenir point de chute pour une ferme avec Équiterre. Nous nous sommes lancés dans l'aventure un peu au hasard. On a fait un premier questionnaire pour savoir s'il y avait des gens intéressés et on a été agréablement surpris par le taux de retour du questionnaire. Plus de 100 personnes en deux jours nous ont dit "Oui on veut devenir partenaire, on veut participer!", donc on a fait: OK! on embarque! ».

¹ L'étude peut être consultée sur le site Internet d'Équiterre : <http://www.equiterre.org/publications>. Le marché de l'ASC au Québec

1.4 Les avantages d'un point de chute en milieu de travail

Q: Que gagne une organisation à instaurer un point de chute à ses bureaux?

Selon Chloé Dodinot d'Ubisoft:

R: « C'est tellement facile pour eux de récupérer leurs légumes. Au début, ils étaient sceptiques et moi aussi. Au bout de 15 jours, tous les soupçons ont disparu! ».

- Le point de chute en milieu de travail devient un lieu privilégié où les employés n'ont qu'à se rendre pour chercher leur panier et, ainsi, profiter de fruits et légumes frais et sains.
- Instaurer un point de chute permet de valoriser la politique sociale et environnementale de l'organisation.
- Les entreprises participantes démontrent publiquement qu'elles ont compris l'importance de l'alimentation locale et de la lutte aux changements climatiques, qu'elles sont prêtes à être de véritables agents de changements.

Déjà, plusieurs organisations telles que des hôpitaux, des grandes entreprises et des institutions d'enseignement agissent en tant que point de chute et reçoivent un fermier de famille pour leurs employés.

Section 2 : Comment cela fonctionne?

Les informations suivantes permettent de guider la/les personnes intéressée(s) par la mise en place d'un point de chute en milieu de travail de manière à faire aboutir le projet dans les meilleures conditions.

2.1 Devenir point de chute, étape par étape

Étape 1

Identifier un responsable du point de chute au sein du milieu de travail. Cette personne sera responsable de communiquer avec Équiterre, la ferme ou encore avec les autres employés.

Étape 2

Le responsable du point de chute réalise et diffuse un sondage interne pour évaluer le nombre d'employés potentiellement intéressés par la formule. Un questionnaire type vous est proposé en annexe 1. En général, il faut un minimum de 20 à 25 personnes pour qu'un fermier accepte de démarrer un point de chute.

Étape 3

Le responsable du point de chute communique avec Équiterre pour lui partager ses besoins, idéalement entre le mois de septembre et décembre pour la prochaine saison estivale. Cela permet à Équiterre d'approcher les fermes de son réseau suffisamment tôt pour que celles-ci puissent planifier leur production en conséquence pendant l'hiver.

Voici les coordonnées: infoasc@equiterre.org, 514 522-2000 poste 223 ou 1-877-272-6656, poste 223

Étape 4

Équiterre analyse votre demande et vous propose une ferme. La ferme est sélectionnée selon son expérience, sa localisation géographique et sa capacité de production. C'est au responsable du point de chute de communiquer avec la ferme afin de convenir des grandes lignes et des modalités de livraison.

- Indiquer au fermier qui sera la personne-ressource de l'organisation et à qui il devra s'adresser tout au long de la saison.
- Parler du jour et de l'heure de la livraison.
- Informer le fermier du lieu où se déroulera la livraison (intérieur/extérieur, dispositions particulières pour l'accès au lieu, etc.).
- Prévoir une alternative lors des jours fériés ou congés, etc.

Prévoir une date pour une réunion d'information entre la ferme, Équiterre et les employés intéressés.

- Équiterre y présente le réseau et la formule de l'ASC.
- La ferme présente son fonctionnement, ses produits.
- Les futurs partenaires peuvent poser toutes leurs questions.

Cette réunion est un moment clé pour bâtir les bases solides du futur partenariat :

- Préciser les dernières modalités encadrant le fonctionnement du point de chute.
- Confirmer la faisabilité du point de chute en fonction du nombre d'inscriptions.

NB: dans le cadre d'une première expérience avec la formule des paniers, Équiterre peut vous aider à organiser cette réunion d'information.

Étape 5

Si à l'issue de cette rencontre, il y a suffisamment de personnes intéressées par les paniers, le responsable de point de chute avise Équiterre et confirme le partenariat.

2.2 Le rôle du responsable du point de chute

Le responsable du point de chute est l'interlocuteur privilégié tout au long du processus de création du point de chute et durant la saison de livraison des paniers pour Équiterre, la ferme et les employés participants.

Ses principales missions et responsabilités durant le processus de création du point de chute :

- Diffuser le sondage aux employés pour déterminer le nombre de personnes potentiellement intéressées.
- Diffuser l'information sur la formule à tous les employés.
- Promouvoir l'initiative au sein de son milieu de travail pour inciter les gens à participer à la réunion d'information avec la ferme et Équiterre. (Équiterre peut mettre à la disposition de l'organisation, et ce gratuitement, des affiches personnalisables et des feuillets d'information).
- Réserver un lieu où pourra se tenir la réunion d'information.
- Correspondre régulièrement avec Équiterre et avec la ferme sur l'évolution du projet.

Pour aller plus loin :

- Il peut se charger de recueillir les inscriptions (formulaire et paiements) de toutes les personnes intéressées pour faciliter le travail du fermier.

Ses principales missions et responsabilités durant la saison :

- Accueillir la ferme pour la livraison (si nécessaire).
- Diffuser l'information de la ferme à tous les employés (si la ferme ne le fait pas directement).
- Communiquer avec Équiterre en cas de problèmes.
- Réaliser et transmettre à tous les employés un sondage de satisfaction pour évaluer le succès du projet et identifier les pistes d'amélioration pour l'année suivante (Équiterre peut vous aider à réaliser ce sondage).

Il est important que le responsable de point de chute délimite bien son rôle et ses responsabilités auprès des autres employés et de la ferme. Cela lui permettra de ne pas se retrouver dans une situation délicate.

2.3 Fonctionnement du point de chute

Chaque organisation ayant sa façon de faire, il est important de bien cibler vos besoins, vos contraintes et vos préférences, puis d'en discuter avec votre fermier. Voici un aperçu du fonctionnement chez Ubisoft :

Q: Comment se déroule le dépôt des paniers au point de chute ?

R: « Nous avons tenté de trouver une fin de journée en semaine, idéalement ni le lundi ou le vendredi, pour que les employés puissent venir chercher leurs paniers. Au départ, la livraison devait se faire à l'intérieur de l'entreprise, mais nous avons réalisé qu'il était nettement plus agréable de le faire dehors pendant la période estivale, comme un marché public! Les gens de la ferme arrivent, sortent les bacs et les employés viennent pendant une heure à partir de 16h30. Chacun vide le contenu du bac dans son sac d'épicerie réutilisable et quitte vers la maison. »

La livraison des paniers peut se faire à l'intérieur du bâtiment. Il suffit d'avoir un accès facile pour le fermier à une salle de dépôt ou à un entrepôt. Cette salle doit être dédiée à cet usage le temps nécessaire à la cueillette des paniers par les employés et convenir au fermier. Aussi, un réfrigérateur peut aider grandement à garder la fraîcheur des paniers non réclamés par les employés.

2.4 Les détails du fonctionnement (information à diffuser aux employés)

2.4.1 L'abonnement

Quand on décide de devenir partenaire d'une ferme, on paie à l'avance le montant total des parts de récolte qui seront livrées chaque semaine pendant l'été. Cela permet de faire bénéficier au producteur d'un revenu tôt en saison. Il peut donc plus facilement couvrir ses premières dépenses et planifier sa production en fonction du nombre de familles à nourrir.

2.4.2 Période de livraison

En général, les fermes livrent pendant une période de 16 à 20 semaines. Le début de la saison a lieu entre la fin juin et le début juillet, suivant la météo. La fin des livraisons a lieu entre la fin septembre et la fin octobre, selon les fermes.

2.4.3 Les formats de paniers

Il peut y avoir plusieurs formats de paniers, qui varient selon les fermes. Voici les plus fréquents :

1. Petit panier (1 personne) : 15 à 20 \$/semaine
2. Panier régulier (2 ou 3 personnes) : 20 à 30 \$/semaine
3. Panier familial (4 personnes et plus) : 30 à 40 \$/semaine

Ainsi, le prix total de l'abonnement varie en fonction du nombre de semaines de livraison que vous offre la ferme et du format de panier choisi.

2.4.4 Le contenu des paniers

Le contenu du panier dépend de l'avancement de la saison et des conditions météo. En début de saison, les partenaires retrouvent principalement des légumes et parfois des petits fruits (fraises). Plus la saison avance, et plus la variété des aliments augmente.

Le fermier compose le panier avec les légumes et les fruits qui sont prêts aux champs la veille ou le matin même, ce qui en fait toujours un panier-surprise. Le partenaire bénéficie par ailleurs de produits frais, comme dans un vrai potager. En début de saison, le fermier peut aussi vous envoyer une liste des fruits et légumes que vous pourrez retrouver dans votre panier.

Tous les producteurs du réseau d'Équiterre sont certifiés biologiques ou en voie de l'être (pré-certification) et composent leurs paniers avec des produits 100 % québécois (dont au moins 75 % proviennent de leur propre ferme).

2.4.5 Le panier d'échange

Certaines fermes du réseau proposent à leurs partenaires un panier d'échange. Ce panier offre des produits que les gens aimeraient échanger contre un autre item de valeur égale de leur panier.

2.4.6 Le concept de partage des risques et des bénéfices

Quand on devient partenaire d'une ferme du réseau d'Équiterre, on établit beaucoup plus qu'une simple relation de client à fournisseur. Le partenaire et la ferme s'engagent dans un partenariat de récolte où ils auront à partager les risques et les bénéfices, tout au long de la saison.

En cas de pertes aux champs liées à une mauvaise météo, il se peut que le partenaire trouve un peu moins de variétés ou de volume dans son panier. À l'inverse, si les rendements sont bons, le producteur s'engage à faire bénéficier ses partenaires des surplus. Le producteur fait découvrir à ses partenaires différentes variétés de légumes et donne des conseils ou des recettes pour profiter pleinement du panier. Le fermier informe également le partenaire de ce qui se passe dans les champs et du déroulement de la saison, en fonction de la météo.

Généralement, les producteurs invitent les partenaires à découvrir leur ferme pendant l'été. Les partenaires sont également invités à venir aider la ferme pour des opérations de désherbage, de récolte, etc. L'objectif est de donner naissance à des relations de solidarité et de favoriser la compréhension mutuelle.



Des questions?

Pour toute question, communiquez avec les membres de l'équipe d'Agriculture soutenue par la communauté :

514 522-2000 poste 223
1-877-272-6656, poste 223
infoasc@equiterre.org

Annexe 1 : Questionnaire type pour sonder l'intérêt des employés à la création d'un point de chute en milieu de travail

1. Connaissez-vous l'organisme Équiterre ?

Oui Non

2. Connaissez-vous le réseau de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) ?

Oui Non

3. Seriez-vous intéressés à avoir plus d'information sur la formule des paniers et sur le réseau de l'ASC?

Oui Non

4. Seriez-vous intéressés à recevoir des paniers de légumes et de fruits d'une ferme biologique et locale qui livrerait sur le lieu de travail une fois par semaine ?

Oui Non

5. Avez-vous déjà participé à ce type de projet ?

Oui Non

6. Votre nom et courriel si vous le souhaitez

Nom : _____

Courriel : _____